

Résumé d'évaluation

Titre, auteur et date du rapport d'évaluation:

Evaluation conjointe du Programme mondial de l'UICN pour la biodiversité, phase III, par Stephen Turner et Meg Gawler, juillet 2002

Nom du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle:

Programme mondial pour la biodiversité

Objectifs du projet, du programme ou mandat de l'unité organisationnelle :

Le Programme mondial de l'UICN pour la biodiversité comportait de nombreux objectifs, notamment : une mise en œuvre en synergie des accords relatifs à la biodiversité ; l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'incitation et de mécanismes financiers en faveur de la conservation ; la mise en place d'outils et de méthodes d'évaluation de la biodiversité ; la mise en œuvre efficace, par les institutions de l'Etat, de mécanismes effectifs de planification de la biodiversité ; un renforcement des capacités afin d'atténuer les effets des changements climatiques. La liste complète des objectifs du Programme se trouve en Annexe 5 du rapport d'évaluation.

Domaine de spécialisation de l'UICN: biodiversité

Territoire géographique: échelle mondiale, avec des projets sous-régionaux

Durée du projet ou du programme:

Phase I (1993-1996); phase II (1997-1999); phase III (objet de l'évaluation): 2000-2002

Budget total du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle:

10 millions de francs suisses (phases I, II et III)

Donateur(s): Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC)

Objectifs de l'évaluation:

L'évaluation avait pour but d'évaluer la pertinence et l'effectivité des résultats de la phase III, notamment de l'approche du programme. Plus spécifiquement, elle était conçue afin de :

1. évaluer le degré de réalisation des résultats attendus ;
2. décrire et évaluer la pertinence et l'effectivité des partenariats noués entre les programmes thématiques, les Commissions et les programmes régionaux de l'UICN ;
3. définir les évolutions institutionnelles de l'UICN et les effets produits sur son Programme susceptibles d'être liés à la phase III du Programme mondial pour la biodiversité (PMB) ;
4. mettre en lumière des enseignements tirés, sur le plan du programme et de l'organisation, eu égard aux approches retenues.

Type d'évaluation: évaluation en fin de programme

Période couverte par l'évaluation: 2000-2002

Commanditée par: SDC et IUCN

Destinée à: SDC et IUCN

Equipe d'évaluation: externe

Méthodologie:

Cette évaluation est un « effort conjoint » de la SDC et de l'UICN, qui ont commandité le rapport et défini ensemble son mandat. Après des échanges préliminaires au siège de l'UICN, une grille d'évaluation a été élaborée. Un questionnaire ouvert représentait l'outil central de l'évaluation, complété par des entretiens en face-à-face ou par téléphone. Trois versions du questionnaire ont été préparées, pour, respectivement, (1) le personnel du secrétariat de l'UICN, (2) les membres des Commissions ; et (3) les représentants des donateurs et des ONG. Un examen détaillé des plans et des indicateurs du programme a aussi été entrepris.

Questions de l'évaluation:

Les interrogations étaient axées sur l'évaluation des performances (dont l'effectivité du Programme, son efficacité et la couverture des différents domaines de résultats stratégiques) et de ses orientations (adaptation du Programme aux priorités de la biodiversité ; nature et performances des partenariats établis ; établissement de liens verticaux et de liens entre les politiques, les sciences et les pratiques ; planification et gestion de l'innovation ; influences et effets institutionnels), ainsi que sur les rapports futurs de l'UICN avec la Convention sur la biodiversité.

Conclusions:

Malgré des remaniements multiples et des insuffisances de suivi et de présentation de rapports, la phase III du PMB a été jugée, globalement parlant, pertinente pour ce qui est des préoccupations de l'UICN en

suggéré d'élaborer des stratégies conjointes en matière de plaidoirie et des campagnes en concertation avec d'autres organisations environnementales ;

Sur le plan des programmes, une approche plus stratégique et globale est recommandée, privilégiant la grande échelle et encourageant expressément l'apprentissage. L'UICN devrait chercher à établir un